REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction des Ressources Humaines

Ouverture de la quarante sixième (46 ème) session de la commission universitaire nationale.

La Direction des Ressources Humaines informe les maîtres de conférences classe " A" de l'ouverture de la quarante sixième (46 ème) session de la commission universitaire nationale.

En application de l'article 50 du décret exécutif n° 08-130 du 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, **les maîtres de conférences classe « A » justifiant de cinq (5) années d'exercice effectif en cette qualité** peuvent faire acte de candidature,

Aussi , Il est également porté à la connaissance des candidats que la recevabilité scientifique des dossiers de candidature doit répondre aux critères minimaux selon l'une des quatre variantes , quand aux travaux pédagogiques et scientifiques ils seront évalués sur la base de la grille figurant en annexe du présent communiqué, consultable via le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : **www.mesrs.dz**

Le dossier de candidature devra être déposé exclusivement via la plate forme Progrès par le compte professionnel de chaque candidat sur le lien suivant :

http://progres.mesrs.dz/webgrh

La période de dépôt des candidatures est fixée
du Mardi 26 octobre 2021 au dimanche 14 novembre 2021